



BRIOLLAY

9

--- périmètre du PPR inondation
 limites de zones d'aléas

ZONE ROUGE - zone inondable à préserver de toute urbanisation nouvelle
 R1- aléa faible
 R2- aléa moyen
 R3- aléa fort
 R4- aléa très fort

ZONE BLEUE - secteur inondable urbanisé
 B1- aléa faible
 B2- aléa moyen

ZONE de vitesse marquée
 ZONE de clapots
 ZONE vulnérable non inondable

■ PHEC 12.00 repères de crues "NGF"
--- altitude reconstituée des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) ou crues modélisées (PHE) référence IGN69
 limite communale

N O T I O N
 ALEA 1 - FAIBLE
 profondeur de submersion inférieure à 1 m sans vitesse significative
 ALEA 2 - MOYEN
 entre 1 et 1.50m sans vitesse significative ou inférieure à 1m avec vitesse significative et/ou avec clapot significatif
 ALEA 3 - FORT
 supérieure à 1.50m sans vitesse significative ou entre 1 et 1.50m avec vitesse significative et/ou avec clapot significatif
 ALEA 4 - TRES FORT
 supérieure à 1.50m avec vitesse significative

N Echelle 1/10000